Date d'émission: 20.12.2016 Numéro de version 2 Révision: 20.12.2016

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: Universal Synthetic Power Steering Fluid and Conditioner
    - · Code du produit: 207235
    - Emploi de la substance / de la préparation Fluide hydraulique automobile pour direction assistée
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Terraclean, division of, CPS Products Canada Ltd.

1324 Blundell Road

Mississauga, ON L4Y 1M5

Canada

Tel: (905) 615-8620

- · Contact par courriel: customerservice@terraclean.net
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Conseils de prudence
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale.

- · 2.3 Autres dangers
  - Résultats des évaluations PBT et vPvB
    - · **PBT:** Non applicable.
    - · **vPvB:** Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Mélanges
  - · Description: Mélange: consistant en substances dangereuses énumérées ci-dessous.
- Composants dangereux/non dangereux:
  CAS: 68037-01-4 Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated
  NLP: 500-183-1

(suite page 2)

Date d'émission: 20.12.2016 Numéro de version 2 Révision: 20.12.2016

### Nom du produit: Universal Synthetic Power Steering Fluid and Conditioner

	(suite de la p			
CAS: 1809-19-4	phosphonate de dibutyle	<0,5%		
EINECS: 217-316-1	Skin Corr. 1B, H314			
CAS: 108-88-3	toluène	<0,1%		
EINECS: 203-625-9	Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336			
CAS: 122-39-4	diphénylamine	<0,1%		
EINECS: 204-539-4	Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT RE 2, H373; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410			

## Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
  - · Après inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.
  - · Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vetements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

· Après contact avec les yeux:

Rincer avec soin à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela s'avère opportun et facile. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

· Après ingestion:

Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
  - · Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pour plus d'informations, voir section 10.

- 5.3 Conseils aux pompiers
  - Equipement spécial de sécurité:

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut éclabousser les éléments proches.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés. Éviter le contact avec les yeux. Éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau

(suite page 3)

Date d'émission: 20.12.2016 Numéro de version 2 Révision: 20.12.2016

### Nom du produit: Universal Synthetic Power Steering Fluid and Conditioner

(suite de la page 2)

#### · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Prendre des précautions pour éviter toute libération dans l'environnement. Éviter toute pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines.

#### · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Manipuler sous gaz protecteur.
  - Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'écart des sources d'inflammation et de matériaux haute température.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
  - Equipement de protection individuel:
    - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

Il est interdit de conserver des aliments dans le local de travail.

Not available

· Protection des mains:



Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

(suite page 4)

Date d'émission: 20.12.2016 Numéro de version 2 Révision: 20.12.2016

# Nom du produit: Universal Synthetic Power Steering Fluid and Conditioner

(suite de la page 3)

## · Protection des yeux:



Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiqu	ies et chimiques			
· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles				
Indications générales				
· Aspect:	Lieuda			
· Forme: · Couleur:	Liquide Vert			
· Odeur:	Douce			
· Seuil olfactif:	Non déterminé.			
· valeur du pH:	Non déterminé.			
· Changement d'état				
· Point de fusion:	Non déterminé.			
· Point d'ébullition:	Non déterminé.			
· Point d'éclair	249 °C			
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.			
· Température d'inflammation:				
· Température de décomposition:	Non déterminé.			
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.			
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.			
· Limites d'explosion:				
Inférieure:	Non déterminé.			
· Supérieure:	Non déterminé.			
· Pression de vapeur:	Non déterminé.			
· Densité:	6,96 lbs/gal@15			
· Densité relative	Non déterminé.			
· Densité de vapeur.	Non déterminé.			
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.			
· Solubilité dans/miscibilité avec				
· l'eau:	Pas ou peu miscible			
· Coefficient de partage (n-octanol/eau	· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.			
· Viscosité:				
· Dynamique:	Non déterminé.			
· Cinématique:	Non déterminé.			

Date d'émission: 20.12.2016 Numéro de version 2 Révision: 20.12.2016

# Nom du produit: Universal Synthetic Power Steering Fluid and Conditioner

(suite de la page 4)

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Chaleur, flammes, étincelles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effet primaire d'irritation:
  - · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Effets écotoxiques:
    - · Remarque: Nocif pour les poissons.

(suite page 6)

Date d'émission: 20.12.2016 Numéro de version 2 Révision: 20.12.2016

## Nom du produit: Universal Synthetic Power Steering Fluid and Conditioner

(suite de la page 5)

- · Autres indications écologiques:
  - · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · PBT: Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Voorkom lozing in het milieu.

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
  - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	néant	
14.2 Désignation officielle de transport de · ADR, IMDG, IATA	l'ONU néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	:	
· ADR, IMDG, IATA · Classe	néant	
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.	
14.6 Précautions particulières à prendre purite l'utilisateur	ar Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au re IBC	ecueil Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	néant	

FR

Date d'émission: 20.12.2016 Numéro de version 2 Révision: 20.12.2016

### Nom du produit: Universal Synthetic Power Steering Fluid and Conditioner

(suite de la page 6)

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient pas de substance candidate REACH

- · Directive 2012/18/UE
  - · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
  - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 48
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Date d'émission: 20/DEC/2016
  - · Phrases importantes
  - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
  - H301 Toxique en cas d'ingestion.
  - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
  - H311 Toxique par contact cutané.
  - H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
  - H315 Provoque une irritation cutanée.
  - H331 Toxique par inhalation.
  - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
  - H361d Susceptible de nuire au fœtus.
  - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
  - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
  - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
  - · Changements de Révision:
  - v 1.0 initial SDS release (24/AUG/2015)
  - v 2.0 revised product name (20/DEC/2016)
  - · Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables - Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

(suite page 8)

Page: 8/8

### Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 20.12.2016 Numéro de version 2 Révision: 20.12.2016

# Nom du produit: Universal Synthetic Power Steering Fluid and Conditioner

(suite de la page 7)

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique-toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

FR -